



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

DOSSIER DE CANDIDATURE

CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Classe envisagée pour la rentrée scolaire 2025-2026 :

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org

Collège - Lycée Saint-Michel / Robert Schuman

5, rue Henri Dunant – B.P. 10419 – 53204 Château-Gontier sur Mayenne Cedex

☎ 02.43.09.64.64 – e-mail : college.lycee@saint-michel.org – chateau-gontier@cneap.fr

Etablissements scolaires sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

INFORMATIONS PRATIQUES

Dossier de candidature à compléter et à retourner au secrétariat du Collège Saint-Michel pour le **mardi 6 mai 2025 au plus tard**.

Pièces à compléter et à retourner

- Fiche de candidature
- Fiche « Renseignements scolaires »
- Fiche « Renseignements sportifs »

Pièces à joindre

- Photocopie des bulletins scolaires des 2 premiers trimestres 2024-2025.
- Certificat de non-contre-indication à la pratique du Handball pour les non-licenciés (indispensable pour réaliser les tests).
- Une photo d'identité

PRESENTATION ET OBJECTIFS

La Section Sportive Scolaire (SSS) offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement soutenu dans une discipline tout en suivant une scolarité ordinaire.

La SSS du collège Saint-Michel s'inscrit dans cette dynamique en offrant la possibilité à ses élèves de s'épanouir, se perfectionner et d'être valorisés dans leur pratique du Handball.

La SSS permet également aux élèves de devenir de jeunes sportifs de bon niveau capables, à terme, de jouer, d'encadrer et d'arbitrer des rencontres. La SSS n'a pas vocation à former des sportifs de haut niveau.

PARTENARIAT AVEC LE CLUB

Toute ouverture de SSS exige un partenariat avec une fédération sportive nationale ou avec ses structures locales. Ce partenariat a vocation à développer le tissu sportif local.

Ainsi la SSS est en partenariat avec le club de l'Union Sud Mayenne (USM). Les élèves appartenant à la SSS ont l'obligation d'être licenciés dans un club de Handball dès la rentrée.

TESTS DE SELECTION : MERCREDI 11 JUIN 2025

Sur le site du Collège Saint-Michel – 5 rue Henri Dunant – 53200 CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE

➤ Pour les niveaux Sixième et Cinquième

- 9h00 : Accueil des candidats au collège Saint-Michel
- 9h15 : Départ pour le site du Pressoiras
- 9h30 : Début des tests (encadrement : professeur coordinateur et d'un éducateur de l'USM)
- 11h00 : Fin des tests – Retour au collège
- 11h30 : Visite du collège pour les nouveaux élèves
- 12h00 : Déjeuner au restaurant scolaire (*repas offert par l'établissement*)
- 12h30 : Les parents viennent chercher leur enfant sur le site du collège.

➤ Pour les niveaux Quatrième et Troisième

- 11h30 : Accueil et visite du collège pour les nouveaux élèves
- 12h00 : Déjeuner au restaurant scolaire (*repas offert par l'établissement*)
- 13h00 : Départ pour le site du Pressoiras
- 13h30 : Début des tests
- 15h30 : Fin des tests, les parents viennent chercher leur enfant à la salle du Pressoiras.

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org

Collège - Lycée Saint-Michel / Robert Schuman

5, rue Henri Dunant – B.P. 10419 – 53204 Château-Gontier sur Mayenne Cedex

☎ 02.43.09.64.64 – e-mail : college.lycee@saint-michel.org – chateau-gontier@cneap.fr

Etablissements scolaires sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

FICHE DE CANDIDATURE

Fiche à compléter par les parents ou les tuteurs de l'enfant

Je soussigné(e)
Représentant(e) légal(e) de l'enfant

- Demande son inscription sur la liste des candidats aux tests de sélection pour l'entrée dans la Section Sportive Scolaire Handball du Collège Saint-Michel de Château-Gontier sur Mayenne et m'engage à son intégration dans cette structure en cas d'admission définitive.
- Autorise les organisateurs des tests de sélection à faire effectuer, en cas d'accident, les interventions médicales ou chirurgicales urgentes éventuellement nécessaires.

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone domicile : / / / /

Téléphone portable : / / / /

Autre numéro en cas d'urgence : / / / /

Adresse mail : @

Fait à

Le

Signature,

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org

Collège - Lycée Saint-Michel / Robert Schuman

5, rue Henri Dunant – B.P. 10419 – 53204 Château-Gontier sur Mayenne Cedex

☎ 02.43.09.64.64 – e-mail : college.lycee@saint-michel.org – chateau-gontier@cneap.fr

Etablissements scolaires sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

FICHE « RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES »

Fiche à compléter par l'établissement scolaire

Nom & Prénom de l'élève :

Etablissement actuel :

public privé

Adresse de l'établissement :

.....

Classe actuelle :

Redoublant : oui non

Classe(s) redoublée(s) :

Régime : demi-pensionnaire externe

Classe envisagée :

Langue vivante :

.....

Le choix de participer à la SSS Handball ne permet pas aux élèves de cumuler d'autres options facultatives en Quatrième et Troisième. Ainsi le latin, la section européenne et les divers ateliers proposés au collège (arts plastiques, tennis, théâtre) ne sont pas des options envisageables pour les élèves de SSS.

Avis du professeur principal ou du professeur des écoles

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : Signature,

Avis du professeur d'EPS

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : Signature,

Avis du Chef d'établissement

.....

.....

.....

.....

Nom et Prénom : Signature,

Cachet de l'établissement

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org

Collège - Lycée Saint-Michel / Robert Schuman

5, rue Henri Dunant – B.P. 10419 – 53204 Château-Gontier sur Mayenne Cedex

☎ 02.43.09.64.64 – e-mail : college.lycee@saint-michel.org – chateau-gontier@cneap.fr

Etablissements scolaires sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

FICHE « RENSEIGNEMENTS SPORTIFS »

Fiche à compléter par les parents ou les tuteurs de l'enfant

Nom & Prénom de l'élève :

Club actuel :

Latéralité (droitier / gaucher) :

Les tenues d'entraînement et de sortie sont offertes par la Section (la première année), merci de bien vouloir renseigner les informations suivantes afin de pouvoir commander ces tenues.

Taille « bas » :

Taille « haut » :

Niveau de championnat pour la saison 2024-2025 :

- 12 - 14 - 16

Niveau : Départemental Régional

Fiche à compléter par l'éducateur du club

Nom et Prénom de l'éducateur :

Diplôme :

Numéro de téléphone : / / / /

Avis de l'éducateur

.....
.....
.....
.....

	Appréciations
Niveau Technique	
Niveau Tactique	
Niveau Athlétique	
Niveau Mental	
Assiduité à l'entraînement	

Signature de l'éducateur,

Signature des parents,

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org

Collège - Lycée Saint-Michel / Robert Schuman

5, rue Henri Dunant – B.P. 10419 – 53204 Château-Gontier sur Mayenne Cedex

☎ 02.43.09.64.64 – e-mail : college.lycee@saint-michel.org – chateau-gontier@cneap.fr

Etablissements scolaires sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

REGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL

Ce document fixe le cadre général organisant l'action de la Section Sportive Scolaire Handball. Il est assorti d'un contrat pour chaque élève qui porte sa signature, celle de ses parents, celle du responsable de la section.

Le présent règlement entre en application en septembre 2025.

Règlement général

Art 1 : La Section Sportive est ouverte à tous (filles et garçons) dans la mesure où les élèves sont en possession d'un certificat médical d'aptitude réalisé par un médecin du sport.

Art 2 : Un élève souhaitant s'inscrire à la Section Handball, doit passer une visite médicale avec un médecin du sport avant l'entrée à la Section.

Art 3 : L'engagement d'un élève à la Section Hand, se fait sur un cycle de 2 ans (6^e/5^e ou 4^e/3^e).

Art 4 : Les élèves de la Section auront un aménagement du temps scolaire (aucune heure de cours n'est supprimée), les horaires de pratique sportive s'effectuent pendant le temps scolaire.

Art 5 : Un élève inscrit à la Section Hand n'a pas la possibilité de prétendre à d'autres options.

Art 6 : Un élève inscrit à la Section Hand s'engage à s'inscrire à l'Association Sportive du Collège et à participer aux compétitions UGSEL de Handball et au cross départemental.

Art 7 : Un élève inscrit à la Section Handball s'engage à se former à l'arbitrage (formation jeune officiel UGSEL ou fédérale), dans le cadre des entraînements et des matchs avec la Section Sportive.

Art 8 : Une appréciation sur le comportement, l'assiduité et l'investissement des élèves de la Section apparaîtra sur les bulletins trimestriels.

Art 9 : Sauf dans le cas de dispositions particulières motivées, la présence aux cours et aux entraînements est obligatoire. Toute absence aux entraînements ou compétitions doit obligatoirement être justifiée par écrit ; au préalable quand cela est possible, ou dès le retour de l'élève. Le cas échéant, il pourra être demandé un certificat médical.

Art 10 : L'admission en Section Sportive Scolaire Handball induit une exigence de résultats. En ce sens, toute compétition sportive ou action, par laquelle l'athlète est appelé(e) à défendre les couleurs de son collège ou de son club constitue un objectif de préparation : il ne peut s'y soustraire.

Contrat de la section

Le contrat s'adresse à chacun des intervenants de la SSS (élèves, coordinateur, entraîneurs). Il doit être signé avant la rentrée scolaire :

Pour l'élève

L'élève s'engage à :

- Respecter les règles de vie propres au collège (règlement intérieur)
- Le règlement intérieur du collège s'applique également sur les temps de section
- Faire preuve de la plus grande assiduité à l'entraînement et en cours
- Participer aux compétitions prévues dans le calendrier de l'AS
- Donner le meilleur de lui-même à l'entraînement et en compétition
- Informer l'entraîneur et le coordinateur de son absence à un ou plusieurs entraînements et/ou compétitions et fournir un écrit signé du (de la) responsable légal(e)
- Développer une attitude responsable vis-à-vis de son double projet sportif et scolaire et tenir informés ses responsables en cas de difficultés

En cas de manquement aux règles ci-dessus (comportement inadapté au sein de l'établissement ou en déplacement sportif, absences répétées et injustifiées aux entraînements et/ou compétitions) et après avoir été entendu par le responsable et le Chef d'établissement, l'élève pourrait se voir exclu temporairement ou définitivement de la section.

Pour la famille

La famille s'engage à :

- Inscrire son enfant à l'Association Sportive du collège

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org

Collège - Lycée Saint-Michel / Robert Schuman

5, rue Henri Dunant – B.P. 10419 – 53204 Château-Gontier sur Mayenne Cedex

☎ 02.43.09.64.64 – e-mail : college.lycee@saint-michel.org – chateau-gontier@cneap.fr

Etablissements scolaires sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

- Informer les entraîneurs en cas de difficultés rencontrées par son enfant (sportives ou scolaires)
- Veiller à l'équilibre de l'élève afin de lui permettre une récupération optimale (sommeil, alimentation, hydratation, loisirs...)
- S'intéresser de façon générale aux résultats et au travail scolaire de son enfant

Pour le coordinateur de la section

M. ROCABOY s'engage à :

- Mettre en œuvre l'ensemble des moyens dont il dispose pour que chaque élève puisse atteindre son meilleur niveau sportif et scolaire
- Avec l'appui de l'équipe éducative et de l'équipe pédagogique, mettre en œuvre l'ensemble des moyens dont il dispose pour favoriser l'adaptation et la réussite scolaire de l'élève
- Etablir un contact régulier avec les parents d'élèves, notamment en cas de difficulté
- Assurer le suivi sportif et faire régulièrement des bilans
- Transmettre dès réception le calendrier de l'AS aux entraîneurs et aux familles
- Faire à l'issue de chaque trimestre un bilan personnel pour chaque élève
- Faire un bilan à l'issue de l'année scolaire qui conditionnera l'admission en section l'année suivante

Je soussigné(e), M. Mme
 responsable légal(e) de
 certifie avoir pris connaissance du règlement de la SSS hand du collège.

A
 Le

Signature du (de la) responsable légal(e)

Signature de l'élève

En conformité avec la mise en place progressive dans l'établissement du RGPD, les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le chef d'établissement aux fins d'enregistrement et de mise à jour des données individuelles nécessaires à la gestion administrative des élèves et de leurs responsables. Vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification des informations qui vous concernent, en respectant la procédure du RGPD. rgpd@saint-michel.org